

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

FLORENSAC (salle des Spectacles) sous la présidence de M. Gilles D'ETTORE,

L'an deux mille vingt et le lundi quatorze décembre à dix-huit heures.

République Française Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES:

Afférents au Conseil: 58 En exercice: 57

Ayant pris part à la délibération : 55

Présents: 48 Pouvoirs: 7

Date de convocation:

Mardi 08 décembre 2020

Affichage effectué le :

22 décembre 2020 Mise en ligne le :

22 décembre 2020

OBJET:

Décisions prises par le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sur délégation : compte rendu au Conseil Communautaire

N° 003462

Question N°45 à l'O.J.

Rubrique dématérialisation : 5.2 Fonctionnement des Assemblées

Présents :

ADISSAN: M. Patrick LARIO. AGDE: M. Gilles D'ETTORE, Mme Eve ESCANDE, M. Sébastien FREY, Mme Véronique REY, M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Christine ANTOINE, M. Stéphane HUGONNET, Mme Françoise MEMBRILLA, M. Thierry DOMINGUEZ, M. François PEREA, M. Thierry NADAL, Mme Nadia CATANZANO, M. André FIGUERAS. AUMES: M. Michel GUTTON. BESSAN: M. Stéphane PEPIN-BONET, Mme Marie-Laure LLEDOS, M. André ALBERTOS, Mme Simone BUJALDON. CASTELNAU DE GUERS: M. Didier MICHEL. CAUX: M. Jean-Charles DESPLAN, Mme Virginie DORADO. CAZOULS D'HÉRAULT: Françoise AVILEZ. FLORENSAC: M. Vincent GAUDY, Mme Noëlle MARTINEZ, M. Pierre MARHUENDA, Mme Murielle LE GOFF. LÉZIGNAN LA CÈBE: M. Rémi BOUYALA. MONTAGNAC: M. Yann LLOPIS, Mme Nicole RIGAUD, M. Philippe AUDOUI. NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE: M. Edgar SICARD, Mme Jocelyne BALDY. NIZAS: M. Daniel RENAUD. PÉZENAS: M. Armand RIVIERE, M. Jean-Marie BOUSQUET, Mme Danièle AZEMAR, M. René VERDEIL. POMÉROLS: M. Laurent DURBAN, Mme Marie-Aimée POMAREDE. PORTIRAGNES: M. Philippe CALAS. SAINT-THIBÉRY: M. Jean AUGE, Mme Joséphine GROLEAU. SAINT PONS DE MAUCHIENS: Mme Christine PRADEL. TOURBES: Mme Véronique CORBIERE. VIAS: M. Jordan DARTIER, Mme Sandrine

Absents excusés:

CAZOULS D'HÉRAULT: M. Henry SANCHEZ est représenté par Mme Françoise AVILEZ.

Absents:

AGDE: Ghislain TOURREAU. PÉZENAS: Alain VOGEL-SINGER.

Mandants et Mandataires:

AGDE: Mme Sylviane PEYRET donne pouvoir à M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Chantal GUILHOU donne pouvoir à Mme Christine ANTOINE, Mme Véronique SALGAS donne pouvoir à M. Stéphane HUGONNET. PÉZENAS: Mme Aurélie MIALON donne pouvoir à M. Armand RIVIERE. PORTIRAGNES: Mme Gwendoline CHAUDOIR donne pouvoir à M. Philippe CALAS. VIAS: M. Bernard SAUCEROTTE donne pouvoir à M. Jordan DARTIER, M. Olivier CABASSUT donne pouvoir à M. Edgar SICARD.

Secrétaire de Séance: M. Stéphane PEPIN-BONET.

MAZARS, Mme Pascale GENIEIS-TORAL.

Rapporteur: M. Gilles D'ETTORE

RECU EN PREFECTURE

Le 18 décembre 2020

VIA DOTELEC - FAST Actes

034-243400819-20201214-D003462I0-DE

- ✓ VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L. 5211-10; L. 5211-2 et L. 2122-17;
- ✓ VU la délibération du Conseil Communautaire n°3220 du 11 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°3280 du 21 juillet 2020 portant sur la délégation de pouvoir de l'organe délibérant au Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été amené depuis le dernier conseil communautaire du 11 juillet 2020 à prendre des Décisions dans le cadre de sa délégation générale donnée par l'Organe délibérant par délibération du 21 juillet 2020 afin de faciliter le fonctionnement courant de l'EPCI.

Les membres du Conseil Communautaire sont amenés à prendre acte de l'ensemble des Décisions prises par monsieur le Président durant la période du 07 juillet 2020 au 04 décembre 2020 dans le cadre des délégations générales accordées par le Conseil Communautaire au Président, conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°001906	Marché - aménagement de la voirie d'intérêt communautaire (travaux relatifs à l'eau et l'assainissement) : avenant n°2 au marché à bon de commande avec la Société Eiffage
N°001907	Digue de Florensac : convention d'honoraires avec le Cabinet SELARL PAILLAT CONTI ET BORY pour un montant forfaitaire de 1 260,00 € HT
N°001908	Restauration du Château Laurens - modification du programme de travaux : avenants de prolongation de délais aux lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 13
N°001909	Etude de faisabilité de la protection du littoral du Grau d'Agde : attribution du marché au Cabinet CASAGEC Ingénierie pour un montant de 33 900 € HT (partie à prix global et forfaitaire) et 15 000 € HT maximum (partie à bon de commande)
N°001910	Travaux de restauration et d'entretien présentant un caractère général du fleuve Hérault - attribution des marchés : <u>Lot 1</u> « restauration et entretien de la végétation rivulaire de l'Hérault secteur E15 E 16 E 19 » à l'entreprise ARF pour un montant de 67 199 € HT et pour une partie à bons de commande (20 000 € HT maximum) ; <u>lot 2</u> « restauration et entretien de la végétation rivulaire de l'Hérault secteur E 20 » à l'entreprise ARF pour un montant de 160 509 € HT et pour une partie à bon de commande (20 000€ HT maximum)
N°001911	Marché de restauration des berges après le démantèlement de la station d'exhaure du Courredous à Agde : lot 1 démantèlement de la station d'exhaure à la Société JM DEMOLITION ET DESAMIANTAGE pour un montant de 60 650 € HT et Lot 2 « restauration des Berges » à la Société SASUSERPE pour un montant de 12 324 € HT
N°001912	Annule et remplace la décision n°001910 : Travaux de restauration et d'entretien présentant un caractère général du fleuve Hérault - attribution des marchés : <u>Lot 1</u> « restauration et entretien de la végétation rivulaire de l'Hérault secteur E15 E 16 E 19 » à l'entreprise ARF pour un montant de 59 199 € HT et pour une partie à bons de commande (20 000 € HT maximum) et <u>Lot 2</u> « restauration et entretien de la végétation rivulaire de l'Hérault secteur E 20 » à l'entreprise ARF pour un montant de 148 189 € HT et pour une partie à bon de commande (20 000 € HT maximum)
N°001913	Travaux de réaménagement en bureaux et salles de réunion du 2ème et 3ème étage des niveaux de l'immeuble situé 32 rue Jean Roger : attribution du marché à l'entreprise SOLATRAG pour le lot 5 « menuiserie extérieure pour un montant de 16 186,10 € HT ; lot 7 « serrurerie pour un montant de 2 510,24 € HT et lot 10 « plomberie-sanitaires » pour un montant de 8 436,62 € HT
N°001914	Mission de contrôle technique pour la reconstruction de la piscine de Pézenas : attribution du marché au cabinet BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour un montant de 29 940 € HT
N°001915	Diagnostic approfondi du génie civil du réservoir de Montmorency à Pézenas : étude confiée au cabinet ALTEREO pour un montant de 17 796 € HT
N°001916	Travaux de réhabilitation du 30 rue Jean Roger : attribution du Lot 8 « plomberie-sanitaires-chauffage » à 1'entreprise E THERM pour un montant de 53 420 € HT
N°001917	Convention pour le recouvrement des redevances d'assainissement collectif de Pinet avec SUEZ EAU France
N°001918	Marché de vérification des systèmes de climatisations et des dispositifs associés avec l'entreprise CASTAN ELEC pour un montant de 32 630,00 € HT
N°001919	Paiement factures au Cabinet CGCB pour assister la CAHM dans différents dossiers pour un montant global de 40 250,00 € HT
N°001920	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'un apprenti avec le CFA PRO ALTERNA pour un montant de 11 110,00 € correspondants à 450 heures de formation
N°001921	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'un apprenti avec IFC MONTPELLIER pour un montant de 3 350,00 €
N°001922	Convention pour la formation « Certiphyto » avec l'établissement CFPPA de l'Hérault pour un montant de 2 200,00 € TTC
N°001923	Marché restauration du Château Laurens : avenant n°5 avec l'entreprise ARCANES afin de préciser la tranche à laquelle sont rattachées les prestations supplémentaires
N°001924	Ligne de trésorerie 2020 avec la Banque Postale pour un montant de 2M €
N°001925	Annule et remplace la décision n°001923 : Marché 16039 restauration du Château Laurens avenant n°5 avec l'entreprise ARCANES afin de préciser la tranche à laquelle sont rattachées les prestations supplémentaires
N°001926	Bail dérogatoire au statut des baux commerciaux - atelier relais métiers d'art situé 16 − 16 Bis rue Jean Roger à Agde avec Mme LUDMINA FRALIN pour un loyer mensuel de 15 € pour exercer son activité de créatrice de mode
N°001927	Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise aux normes des 4 forages de Portiragnes : avenant n°1 au marché avec le cabinet ENTECH pour un montant de 5 848,81 € HT (fixation de la rémunération définitive du marché de maîtrise d'œuvre)

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°001928	Acquisition d'un porte outils pour des travaux forestiers : marché attribué à la Société SANTAMARIA pour un montant de 75 790 € HT
N°001929	Marché n°16034 – Maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau d'assainissement collectif secteur est du Grau d'Agde : avenant n°1 afin de modifier la répartition des honoraires entre les membres du groupement « PRIMA GROUPE »
N°001930	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'un apprenti avec le CFA Régional Agricole et horticole Dardilly pour un agent pour un montant de 3 350 €
N°001931	Extension du réseau d'eau potable Cers-Portiragnes : prestation d'investigation et d'ingénierie géotechnique confiées au Cabinet JINGER CEBTP pour un montant total de 25 300 € HT
N°001932	Extension du réseau d'eau potable Cers/Portiragnes : prestations topographiques confiées au cabinet de géomètres Bbass pour un montant total de 3 360 € HT
N°001933	Etablissement du dossier de demande d'autorisation de traitement et distribution d'eau destinée à la consommation humaine pour la commune de Lézignan-la-Cèbe - captage des Bédillières pour un montant de 8 645 € HT
N°001934	Marché n°19051 - Valorisation des sites archéologiques : avenant n°1 avec les Décodeurs associés pour un montant de 18 000 € HT
N°001935	Assistance à maîtrise d'ouvrage – convention d'études pour la construction du centre technique Sud du service des eaux avec le bureau d'étude GAXEU pour un montant de 9 500 € HT
N°001936	Mandat accordé à Mme REY Vice-Présidente aux tourisme et métiers d'art pour assister à l'Assemblée Générale de « ville et métiers d'art » des 24 et 25 septembre 2020 à Antibes Juan les Pins
N°001937	Déploiement et maintenance du logiciel « Collector » : renouvellement de la mission accessoire accordé à M. Christophe BERENGUER pour un montant mensuel de 326 €
N°001938	Production et montage de supports films à l'aide d'un drone : renouvellement de la mission accessoire accordé à M. Yacine SERSAR pour un montant mensuel de 332 €
N°001939	Bail dérogatoire au statut des baux commerciaux - atelier relais métiers d'art situé 43 rue Jean Roger avec Mme Corinne PAGNY pour un loyer mensuel de 15 € pour exercer son activité de dessinatrice
N°001940	Convention pour la formation Ingénierie des digues fluviales existantes avec l'organisme AgroParistech pour un montant de 1 432 € TTC
N°001941	Convention de formation professionnelle permis fluvial avec l'organisme Booster pour deux agents du service environnement pour un montant de 796,00 € TTC
N°001942	Transport des enfants des classes primaires du territoire de la CAHM dans le cadre du programme d'éducation au développement durable et à l'archéologie : attribution du marché à l'entreprise KEOLIS MEDITERRANEE pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT
N°001943	Maintenance des systèmes de sécurité incendie et des dispositifs associés : accord cadre avec l'entreprise CERMI pour un montant maximum de 30 000 € HT
N°001944	Acquisition d'une arroseuse et laveuse de voirie : déclaration de la procédure « sans suite » pour le motif d'intérêt général suivant et « évolution du besoin » et de relancer une nouvelle consultation qui sera adaptée aux nouveaux besoins
N°001945	Travaux de construction et de désamiantage des bâtiments du PAEHM La Méditerranéenne : avenant n°1 avec l'entreprise JM DEMOLITION afin de faciliter les montants figurants dans l'acte d'engagement et dans la lettre de notification
N°001946	Bail dérogatoire au statut des baux commerciaux - atelier relais métiers d'art situé 9 place du Marché des Trois Six à Pézenas avec l'Association M'ART'IN pour un loyer mensuel de 300 €
N°001947	Marché fournitures de sacs à déchets : accord cadre avec les établissements IGUAL pour un montant maximum annuel de 35 000 € HT
N°001948	Travaux d'urgence - chapelle de Castelnau-de-Guers : passation d'un avenant n°1 (17 039,76 € HT relatif au confortement des parements et à l'extrados des voûtes) ; d'un marché complémentaire n°1 (29 952,18 € HT relatif à un étaiement total de la voûte) ; d'un marché complémentaire n°2 (38 466,07 € HT relatif à la dépose d'une partie de la voûte) avec l'entreprise 2R PROCESS
N°001949	Marché de fournitures de papier passé avec l'entreprise SARL JEAN NICOT pour un montant maximum annuel de 20 000 € HT
N°001950	Nettoyage des locaux de la CAHM : avenant n°4 de moins-value de - 879,66 € HT avec l'entreprise ADAPT PROPRETE
N°001951	Aménagement du PAEHM « Le Roubié » à Pinet : avenant n°1 au lot 1 « VRD Réseaux humides » avec le groupement EIFFAGE pour un montant de moins-value de 4 879,75 € HT ; avenant n°2 avec l'entreprise SEEP au lot 2 « réseaux secs » pour un montant de moins-value de 9 659 € HT
N°001952	Marché réalisation d'une étude d'opportunité des voies ferrées n°732 000 et n°730 000 secteur Caux/Nizas avec la Société TRANSPORT TECHNOLOGIE pour un montant de 58 000 € HT

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°001953	Adhésion au contrat de service SAAS BL - portail BL Citoyens avec la Société Berger Levrault pour un montant de 7020 € HT pour une durée de 36 mois
N°001954	Convention pour la formation professionnelle avec l'Auto-école de la Comédie pour le permis poids lourd d'un agent des services techniques pour un montant de 1 725 € TTC (examen au code et permis C)
N°001955	Digue de Pézenas analyse juridique : convention d'honoraire avec le Cabinet SELARL PAILLAT CONTI ET BORNY pour un montant forfaitaire de 2 375 € HT
N°001956	Renouvellement de la convention d'occupation précaire des locaux situés 2, plan du Cloitre à Saint- Thibéry jusqu'au 28 février 2021avec M. Guilhem VERNIERE moyennant une redevance de 350 €/mois
N°001957	Travaux de réaménagement en bureaux et salles de réunion du 2ème et 3ème étage de l'immeuble situé 32 rue Jean Roger : avenant de moins-value pour le lot 1 « démolition − Gros œuvre » avec l'entreprise MEDITRAG pour un montant 17 803,67 HT pour la tranche ferme et pour un montant de -6 005,49 € HT pour la tranche optionnelle 1
N°001958	Congé bail avec M. Pierre Bruyère : honoraires huissier SCP Avenir Droit pour un montant de 301,49 €
N°001959	Réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre et de missions complémentaires relatives au traitement des désordres graves des digues de protection de Pézenas : avenant n°1 avec le cabinet GEOLITHE pour un montant de 4875,14 €
N°001960	Convention pour la formation professionnel DOTELEC-délibérations-arrêtés-décisions avec ULYS SOFT (4 agents de la Direction Générale Adjointe) pour un montant de 960 € TTC
N°001961	Budget principal - financement de l'investissement : contrat de prêt avec la Banque Postale 2 M€
N°001962	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'une apprentie à la Direction de l'Environnement et du Littoral avec le CFA ENSUP-LR pour la période 5/10/2020 au 4/10/2021 pour un montant de 3 350 €
N°001963	Budget annexe PAEHM « La Capucière » - financement de l'investissement : contrat de prêt avec la Banque Postale 2M€
N°001964	Budget annexe PAEHM « La Méditerranéenne » - financement de l'investissement : contrat de prêt avec la Banque Postale 1,4M€
N°001965	Budget annexe PAEHM « Le Roubié » - financement de l'investissement : contrat de prêt avec la Banque Postale 1,2M€
N°001966	Travaux d'urgence – création d'un ouvrage provisoire contre l'érosion sur la commune de Vias marché de maîtrise d'œuvre avec la Société ARTELIA VILLE ET TRANSPORT pour un montant forfaitaire de 23 410 € HT
N°001967	Marché de maintenance des points d'eau pour la défense incendie : accord-cadre passé avec le groupement d'entreprises SAS SUEZ EAU France pour un montant annuel de 10 000 € HT et un montant maximum annuel de 70 000 € HT
N°001968	Travaux d'entretien de la toiture de l'abbatiale de Saint-Thibéry : attribution du marché de travaux à l'entreprise PEZENAS REALISATION pour un montant de 24 020 € HT
N°001969	Budget principal - financement de l'investissement : contrat de prêt avec le Crédit Coopératif 2,4M€
N°001970	Honoraires cabinet CGCB : consultations juridiques dans différents domaines pour un montant global de 10 260 € TTC
N°001971	Ligne de trésorerie 2020 avec la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Méditerranéenne 2M €
N°001972	Renouvellement de l'adhésion à la « Fondation Patrimoine » pour un montant de 3 720 €
N°001973	Lancement de la procédure de demande volontaire de réalisation de diagnostic réalisé auprès du service régional de l'archéologie sur le site de « La Méditerranéenne » à Agde
N°001974	Convention d'autorisation de passage et d'opérations de reconstitution de la végétation de berges des cours d'eau des Verdisses avec les propriétaires des Verdisses
N°001975	Convention de piégeage pour la régulation des ragondins sur la zone des Verdisses pour une durée de 5 ans avec l'Association des Chasseurs « Saint Hubert Club Agathois » et la Fédération Départementale de l'Hérault
N°001976	Plateforme d'initiales locales - IBOH : renouvellement de la convention triennale de financement et d'animation
N°001977	Convention d'occupation de locaux Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée à l'Hôtel de Peyrat à titre gratuit
N°001978	Marché n°202073 - débroussaillage des bassins de rétention, curage et recalibrage du système d'assainissement : accord cadre avec l'entreprise SALA pour un montant maximum annuel de € HT 50 000
N°001979	Marché maintenance, entretien des postes de refoulement des eaux pluviales : attribution du marché à l'entreprise SARP MEDITERRANEE pour un montant minimum de 10 000 € HT et au maximum annuel de 50 000 € HT

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°001980	Contrat de location de locaux atelier métiers d'art 3 rue Louis Bages à Agde avec Mme ARNAL pour un loyer mensuel de 577 € à compter du 1 ^{er} décembre 2020
N°001981	Mission accessoire confiée à Mme Rafaella VIMONT-VICARY DE GENNARO pour suivre les dossiers de coopération internationale dans le domaine eau et assainissement pour une indemnité mensuelle brut de 332 €
N°001982	Convention de formation professionnelle avec l'Université Rennes pour un agent du service des Métiers d'art pour un montant de 3 000 €
N°001983	Avenant à la décision de la CAHM n°001663 : mission de contrôle technique « construction d'un local surpresseur Forage la Barquette à Bessan »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ouï l'exposé de son Président

PREND ACTE des Décisions prises par monsieur le Président conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales en la matière.

Fait et délibéré à FLORENSAC les jour, mois et an susdits

Le Président Gilles D'ETTORE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois francs, à compter de sa publication.

#signature#